

✓

DISCIPLINES de la 1 ^{re} année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août au 3 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 6 novembre au 16 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 20 février au 21 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	NE	✓	✓	Entretiens de lecture, lecture en grand groupe, activités de compréhension
	Écrire (30%)	NE	✓	✓	Écriture de lettres, de sons, de syllabes, de mots et de petits textes variés
	Communiquer oralement (20%)	✓	NE	✓	Collectes de données. Communication orale quotidienne et petites présentations.
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)	NE	✓	✓	Observations, discussions et résolution de problèmes variés
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	NE	✓	Situations d'apprentissage et d'évaluation, observations, manipulation, discussions
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	✓	NE	✓	Jeux, chansons, routines de classe, histoires, dictées, autoévaluation
	Communiquer oralement en anglais (40%)	NE	✓	✓	Discussions, participation, jeux, chansons, routines de classe, autoévaluations
CCQ		NE	✓	✓	Collecte de données et réflexions au quotidien
Danse		✓	✓	✓	Danse folio, autoévaluation, analyse de chorégraphie, SAÉ, observations, projet de création
Arts plastiques		✓	✓	✓	Petites projets, observations et appréciation orale
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	Sport folio, SAÉ, observations et auto-évaluation

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail pour le **15 octobre 2023**.

Bulletin 1

- ▶ Étape : **Du 28 août au 3 novembre 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine 13 ou du 20 novembre 2023**

Bulletin 2

- ▶ Étape : **Du 6 novembre au 16 février 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 11 ou du 20 mars 2024**

Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 20 février au 21 juin 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au début **juillet 2024**.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

Les compétences non-disciplinaires suivantes feront également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

Compétences non-disciplinaires	
ÉTAPE	COMPÉTENCE
1	Organiser son travail
3	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



Année scolaire 2023-2024

1^{re} année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

